



MFC REAL FRASNES
Association de Fait

Siège social: rue de la Cure, 8 6210 Rêves

Président: HENRY Frédéric Secrétaire et Trésorière: HENRY Patricia

Chers joueurs / joueuses

La saison footballistique de salle a repris, voici donc venu le temps de régler la cotisation. Celle-ci nous permet de payer l'affiliation à la fédération de Football en salle du Hainaut, ainsi que l'assurance.

Elle nous permet également de couvrir les frais occasionnés pour l'achat et l'entretien des équipements, les frais de location de salle, les frais d'arbitrage, les boissons, etc.

La cotisation doit nous être versée avant le 30 septembre 2017.

Nous vous invitons à verser le montant de **150€** sur le compte ING ouvert au nom du
« **MFC REAL FRASNES** » **IBAN BE77 3770 5294 3142** avec la communication :
NOM + PRENOM + P3/SP/Dames

Chaque joueur qui réalisera une action de mécénat en apportant au club un sponsor d'un montant minimum de 450€ HTVA, verra sa cotisation offerte.

Bonne saison à tous!

Le comité,